

Bulletin d'adhésion

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



1 - INFORMATIONS PERSONNELLES

Je soussigné(e),

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Matricule :

Téléphone :

Mail :

Adresse personnelle :

Date et lieu de naissance :

demande mon adhésion à :

UNSA Police - 25 rue des tanneries - 75013 Paris

Tél : 01.43.40.64.27 - Mail : secretariat@unsapolice.com

Je règle ma cotisation de : €

Par chèque N° :

Par prélèvement bancaire trimestriel

(Compléter l'autorisation de prélèvement)

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES EN EUROS

Major de Police	82€	Policier Adjoint	22€
Brigadier-Chef de Police	82€	Réserviste	40€
Gardien de la Paix	82€	Adhésion école :	
Gardien Stagiaire	41€	EGPX, EPA et Cadet	0€

Situation familiale :

Je souhaite recevoir les informations syndicales

Date :

Signature :

2 - INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Date d'entrée dans l'administration : Date titularisation :

Grade actuel : Depuis le : Service :

Date de sortie d'école : Promotion EGPX :

Nom du délégué : Promotion CADET/EPA :



Conformément à la loi informatique et libertés du 06.01.1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toutes les informations me concernant sur le fichier UNSA Police en m'adressant à son siège. Bulletin d'adhésion conforme à la législation SEPA.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Paiement récurrent

Référence unique de mandat :

Identité du payeur, titulaire du compte :

Mme Mr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Coordonnées bancaires - Désignation du compte à débiter :

BIC :

IBAN :

Désignation du Créancier :

UNSA Police

25 rue des tanneries - 75013 Paris

Signé à le/...../.....

Signature :

Identifiant Créancier SEPA :

FR36ZZZ635973

Joindre obligatoirement un RIB

En signant ce formulaire de mandat de prélèvement SEPA, vous autorisez - l'UNSA Police - à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'UNSA Police. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

NB : Vos droits concernant le présente mandat de prélèvement SEPA sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.